



Réponse de la Municipalité à une interpellation

Réponse à l'interpellation de M. le Conseiller communal
Stéphane Bruneau « Quel avenir pour le sport palinzard ? »

Enfance, jeunesse et action sociale

Mme la Municipale Chantal Good

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 26.02.2024



Table des matières

Objet de l'interpellation.....	2
Réponse de la Municipalité.....	3

Objet de l'interpellation

Lors de la séance du 6 février 2024 du Conseil communal, M. le Conseiller communal Stéphane Bruneau Mäder a déposé l'interpellation suivante :

En remarque préliminaire, je vous informe de mon intérêt en tant que président du Basket Club d'Épalinges.

Le 12 janvier dernier, 24 heures titrait « Carence de terrains à Lausanne : Le SLO est contraint de mettre 350 jeunes sur la touche », le journal titrait à nouveau le 24 janvier : « Région de Morges : Un manque cruel de terrains de foot praticables toute l'année ». Ces deux titres montrent une réalité du manque d'infrastructures sportives dans notre canton mais ce n'est que la partie immergée de l'iceberg. Car bien que ces articles concernent le football, ce sont tous les sports qui sont touchés. La principale cause de cette situation est l'essor démographique de notre canton depuis de nombreuses années sans réflexion autre que construire des logements. Un récent sondage du Service cantonal de l'éducation physique et du sport montre que 36% des clubs sont dans l'obligation de refuser des membres et à 70% pour des raisons de manque d'infrastructures.

Même si Épalinges n'est pas nommée, il ne faut pas se leurrer, notre commune vit la même situation et nos associations sportives se retrouvent dans l'obligation de refuser des inscriptions.

En effet, notre population a augmenté de près de 30% depuis 20 ans et les plans urbanistiques prévoient encore un accroissement de près de 25% par rapport à la population actuelle. Soit près de 90% d'augmentation depuis 2000. Dans le même temps, les infrastructures sportives pour accueillir nos concitoyens n'ont connu que les travaux effectués à Bois-Murat, déjà en sous-capacité.

En parallèle de ce manque d'infrastructures, les règlements communaux d'usage des installations sportives restreignent encore plus leur accès et multiplient les interlocuteurs : Municipalité pour obtenir des dérogations, Greffe et conciergerie pour les plannings, Urbanisme pour l'obtention des clefs. Une complexité toute bureaucratique.

Enfin, les subventions municipales ne permettant pas aux différents clubs de financer l'esprit serein l'ensemble de leurs activités. En effet, celles-ci s'établissent à moins de CHF 50'000.- par an pour l'ensemble des associations sportives depuis de nombreuses années, soit moins de CHF 5.- par habitant. A titre de comparaison, le budget 2024 fait ressortir une dépense de CHF 219'000.- pour financer le déficit de Malley, et je ne parle pas des fonds mis à disposition pour les activités musicales, y compris le fond d'aide, car il ne peut y avoir d'opposition entre activités culturelles et sportives. Car, même si cela paraît peu crédible aux yeux de certains, la pratique sportive est une activité culturelle et sociale.



Et malgré toutes ces difficultés, le FC Épalinges vient de remporter le mérite sportif vaudois, l'un de ses entraîneurs a été reconnu aussi l'année passée. Le BC Épalinges, pour la saison passée, c'est 3 titres de champions cantonaux, une coupe vaudoise et 2 demi-finales de coupe vaudoise. Il n'y a aucun doute que nos clubs sont formateurs, engagés et ne demandent qu'à mieux faire.

Par conséquent, j'ai 3 questions à poser à la Municipalité :

- Quelle politique pense-t-elle appliquer concernant le besoin de développement d'infrastructures dans les années à venir, sachant que la population palinzarde va encore augmenter ?*
- Comment compte-t-elle, et dans quels délais, remédier à cette complexité bureaucratique, tant dans les interlocuteurs que dans les règlements communaux ?*
- La Municipalité prévoit-elle de réévaluer son soutien financier aux clubs palinzards ?*

Etant donné les questions posées, je ne m'attends pas à une réponse immédiate et je vous remercie de prendre le temps d'une réponse écrite.

Stéphane Bruneau

Réponse de la Municipalité

Dans son interpellation, M. le Conseiller communal Stéphane Bruneau pose 3 questions, à savoir :

1. Quelle politique pense-t-elle appliquer concernant le besoin de développement d'infrastructures dans les années à venir, sachant que la population palinzarde va encore augmenter ?

Face à une croissance démographique, le rôle de la Municipalité est de mettre en place des plans de développement pour répondre aux besoins accrus en matière de logement, de transport, d'éducation, de santé et bien entendu d'infrastructures sportives. Cependant, cela peut impliquer des investissements importants. La Municipalité est attentive aux besoins des clubs sportifs et tente dans un premier temps de maintenir ou améliorer l'existant. Un préavis adopté en mars 2022 concernant, notamment la rénovation des installations sportives extérieures ainsi que le préavis concernant les vestiaires du stade du Bois de la Chapelle, accepté lors de la séance du Conseil communal de début février en sont déjà des preuves ainsi que le projet d'une nouvelle piscine à Bois-Murat en remplacement de celle qui deviendra inutilisable prochainement. De plus, la salle de gym de Bois-Murat a permis d'accueillir de nouvelles activités et des plages horaires hors temps scolaires.

Si de nouvelles infrastructures permettraient aux clubs de bénéficier de plus de possibilités d'utilisation, l'entretien et les frais inhérents seraient également à prendre en considération comme l'engagement de personnel supplémentaire, les frais de maintien, d'entretien, etc.

A noter que la Commune d'Épalinges participe aux commissions de l'Association Lausanne Région et échange régulièrement avec les 26 autres communes membres qui rencontrent les mêmes problématiques. Certaines synergies entre les communes avoisinantes ont été évoquées.



2. Comment compte-t-elle, et dans quels délais, remédier à cette complexité bureaucratique, tant dans les interlocuteurs que dans les règlements communaux ?

Il semble effectivement crucial de simplifier les procédures administratives liées à l'utilisation et la réservation des installations sportives, notamment auprès de qui s'adresser, comment se gère la priorité des utilisateurs et pour quelles manifestations. Cela pourrait passer par la rationalisation des processus de demande par la centralisation des autorisations et des plannings, ainsi que la révision des règlements communaux pour garantir un accès équitable aux infrastructures à tous les clubs. Pour ce faire la Municipalité a projeté l'engagement futur d'une personne déléguée aux sports. La personne qui endossera ce rôle aura pour mission, entre autres, de faire un état des lieux puis de proposer une éventuelle simplification des procédures.

3. La Municipalité prévoit-elle de réévaluer son soutien financier aux clubs palinzards ?

Le soutien financier est déjà important pour les clubs sportifs palinzards puisque, premièrement, les infrastructures sportives sont mises à disposition gracieusement pour les 16 associations et clubs sportifs. Ce qui, par ailleurs, n'est pas le cas dans la plupart des communes vaudoises. De plus, chaque club touche une subvention de CHF 60.-/an pour chaque jeune palinzard de 2 à 20 ans membre d'un club sportif d'Épalinges ou de tout autre club dont le sport n'est pas représenté sur la commune. Une réflexion est en cours en ce qui concerne les subventions.

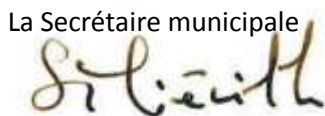
La recherche de nouvelles sources de financement, telles que des partenariats public-privé ou des initiatives de financement participatif pourrait être initié en temps voulu par la personne déléguée aux sports.

Épalinges, le 26.02.2024

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Alain Monod




La Secrétaire municipale
Sarah Miéville